

ÉCONOMIE

LA COMMANDE PUBLIQUE : UN LEVIER DE CROISSANCE POUR LES ENTREPRISES LOCALES

Pour permettre aux entreprises du territoire de saisir pleinement les nombreuses opportunités économiques offertes par les besoins des collectivités, Bresse Initiative, Bresse Louhannaise Intercom' et la Ville de Louhans-Châteauneuf, en partenariat avec Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, vous informons et vous accompagnons à l'occasion d'ateliers pratiques le 4 décembre 2018 au palais Pierre Provence.

Un contexte réglementaire en pleine évolution

-  Possibilité pour les entreprises de recourir au DUME depuis le 1er avril 2018.
-  Dématérialisation totale de la phase de passation depuis le 1er octobre 2018.
-  Possibilité d'accéder simplement à des informations sur les marchés conclus par les acheteurs, pour des consultations engagées à partir du 1er octobre 2018.

Qu'est-ce qu'un marché public ?

Celui-ci est passé par un acheteur (État, région, département, intercommunalité, commune, établissement public) qui a un besoin avec une entreprise qui vend une prestation (fournitures, alimentation, BTP, services, prestations intellectuelles...).

Osez la commande publique en quelques clics :

Inscrivez-vous gratuitement sur un profil acheteur (www.e-bourgogne.fr pour la Ville de Louhans-Châteauneuf) pour :

- Consulter les annonces
- Créer des alertes et recevoir directement les annonces
- Télécharger les dossiers de consultation
- Transmettre son dossier de réponse
- Poser des questions
- Être informé de l'évolution de la procédure
- Connaître la suite donnée à sa candidature
- Signer le contrat en ligne

Candidatez en toute simplicité et sécurité :

Votre réponse, ce n'est plus que :

- MPS ou DUME
- Offre technique et commerciale

Souscrivez le contrat :

Après l'analyse des offres des candidats, la notification de la décision d'attribution et l'acte d'engagement vous seront directement transmis par l'acheteur via le profil d'acheteur. Une fois complété et éventuellement signé électroniquement, vous serez déclaré attributaire.

LEXIQUE PRATIQUE

DUME : le Document Unique de Marché Européen permet aux opérateurs économiques de prouver de manière simple qu'ils remplissent les critères de sélection d'une offre.

DCE : le Dossier de Consultation des Entreprises comporte les pièces nécessaires à la consultation des candidats à un marché.

MPS : le Marché Public Simplifié permet aux entreprises de répondre à un marché public avec leur seul numéro SIRET depuis n'importe quelle place de marché.

PA : le Profil d'Acheteur est la plateforme de dématérialisation permettant aux acheteurs de mettre les documents de la consultation à disposition.

LES AVANTAGES DE LA DÉMATÉRIALISATION

-  **Gain de temps** : des procédures moins longues.
-  **Gain financier** : suppression des envois postaux et facilité d'accès à la commande publique.
-  **Gain écologique** : suppression des dossiers papier.



- Utilisez le coffre-fort numérique pour déposer vos attestations fiscales et sociales, vos attestations d'assurances valides : une fois suffit, elles seront valables pour toutes les consultations et vous n'aurez pas à les produire au moment de l'attribution.
- Pour aller plus loin : www.economie.gouv.fr > commande publique.